

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00488

Numéro SIREN : 477 841 266

Nom ou dénomination : 2JP

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/010938

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/03/2023			31/03/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 949	5 949		
	Fonds commercial (1)	255 000		255 000	255 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	78 854	49 227	29 628	13 169
	Autres immobilisations corporelles	188 877	109 378	79 499	89 699
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 399		2 399	2 399	
TOTAL (II)	531 079	164 554	366 525	360 267	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	7 495		7 495	6 590
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	300		300	330
	Autres créances	4 844		4 844	4 563
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	50 000		50 000	100 000	
DISPONIBILITES	64 544		64 544	50 734	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	5 308		5 308	4 456
	TOTAL (III)	132 490		132 490	166 673
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	663 569	164 554	499 016	526 940	

(1) dont droit au bail

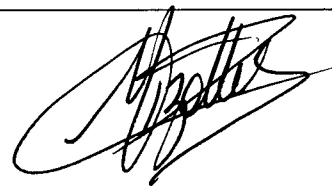
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

2 399

2 399

(3) dont créances à plus d'un an

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2023

31/03/2022

		31/03/2023	31/03/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	8 800	8 800
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	5 200	5 200
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	880	880
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	295 268	346 757
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	71 507	68 511
Subventions d'investissement	6 918	8 205	
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	388 573	438 354
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	22 790	23 026
	Emprunts et dettes financières divers (3)	362	447
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 073	31 776
	Dettes fiscales et sociales	48 218	33 336
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	110 443	88 586
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	499 016	526 940
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	71 506,81	68 511,48
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	105 368	78 521
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	161	146
(3)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **499 016** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **993 186** euros et un total **charges** de **921 679** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **71 507** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2022** et finit le **31/03/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	260 949					260 949
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	260 949					260 949
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	54 186		24 669			78 854
Instal., agencement, aménagement divers	83 382					83 382
Matériel de transport	76 317		43 936		42 768	77 486
Matériel de bureau, mobilier	28 442		833		1 267	28 009
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	242 327		69 438		44 034	267 731
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 399					2 399
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 399					2 399
TOTAL	505 675		69 438		44 034	531 079

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	5 949			5 949
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 949			5 949
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	41 017	8 210		49 227
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	60 161	7 039		67 200
	Matériel de transport	16 239	15 374	14 113	17 499
	Matériel de bureau, mobilier	22 042	3 903	1 267	24 678
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	139 459	34 525	15 380	158 605
TOTAL		145 408	34 525	15 380	164 554

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
	Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises					
<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

NEANT

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/03/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 399	2 399	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	300	300	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	270	270	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19	19	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 299	2 299	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	2 256	2 256		
Charges constatées d'avances	5 308	5 308		
TOTAL DES CREANCES		12 851	12 851	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	161	161		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	22 629	17 554	5 074	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	39 073	39 073		
	Personnel et comptes rattachés	18 856	18 856		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 874	14 874		
	Impôts sur les bénéfices	7 606	7 606		
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 702	4 702		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 180	2 180		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	362	362		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		110 443	105 368	5 074	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		15 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		15 251			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		362			

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/03/2023

Observations

Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	255 000	
TOTAL	255 000	

--	--	--

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/03/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	880,00	10,0000	8 800,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	880,00	10,0000	8 800,00

--

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/03/2023

Total des Produits à recevoir		290
Autres créances		290
<i>CONGES A PAYER</i>	270	
<i>ORG.SOC.CH/CONGES PAYES</i>	19	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/03/2023

Total des Charges à payer		25 280
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		179
<i>INTERETS COURUS/EMPRUNTS</i>	17	
<i>AGIOS A PAYER</i>	161	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 360
<i>FNRS FACT NON PARVENUES</i>	9 360	
Dettes fiscales et sociales		15 742
<i>PERSONNEL CHARGES A PAYER</i>	10 000	
<i>ORG.SOC.AUTR.CH. A PAYER</i>	4 500	
<i>CHARGES A PAYER</i>	1 242	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/03/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			5 308
MEDECINE DU TRAVAIL		420	
CHARGES LOCATIVES		548	
PRIMES D'ASSURANCE		3 141	
ANNONCES ET INSERTIONS		603	
ENTRETIEN		96	
TAXES		290	
REDEVANCES		209	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			5 308

--

ETATS FINANCIERS DETAILLES

2JP
Société par actions simplifiée
au capital de 8 800 euros
Siège social : Avenue de la Libération, 42600 MONTBRISON
477 841 266 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 JUILLET 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 71 506,81 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	71 506,81 euros
A titre de dividendes	70 000,00 euros
Soit 79,55 euros par action	
Le solde	1 506,81 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 296 775,09 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 70 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 21 juillet 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2020 :

50 000,00 euros, soit 56,82 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2021 :

100 000,00 euros, soit 113,64 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 100 000,00 euros

Exercice clos le 31 mars 2022 :

120 000,00 euros, soit 136,36 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 juillet 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre CUBIZOLLES

